



Bureau national du 28 juin 2014

Compte rendu

Membres du Bureau national présents : Marie-Pascale Avignon-Vernet, Mehdi ben Lahcen, (vice-président), Michèle Bloch (trésorière), Monique Cerisier ben Guiga (présidente), Nicole Galeazzi, Catherine Libeaut, Gérard Martin (secrétaire général).

Sénateurs invités présents : Hélène Conway-Mouret (matin), Jean-Yves Leconte (matin), Claudine Lepage (toute la journée), Richard Yung (matin)

Autres invités : François Nicoullaud, Kalliopi Ango Ela

Permanentistes présentes : Laurence Deglane et Hélène Pinazo Canales

La séance est ouverte à 9 heures 30 par le secrétaire général.

1 – Approbation du compte rendu du dernier Bureau National

Les membres du Bureau National ont approuvé par courriel le compte rendu du Bureau National du 29 mars 2014.

2 – Point financier par Michèle Bloch, trésorière

Le cabinet comptable Ferco nous a remis son rapport pour **l'exercice 2013** qui se termine sur un solde positif de 5 431€. Essentiellement en raison de l'augmentation de notre subvention + 20 000€ et du versement de la réserve parlementaire de Pouria Amirshahi (21 000€ ont été reversés à 5 sections de sa circonscription). En revanche on constate une baisse de 17 795€ de la contribution des élus ainsi que des recettes publicitaires en raison du passage de 5 à 4 revues. Les adhésions sont en progression de 1 244€ pour atteindre 57 708€.

Exercice 2014

Nous avons touché la subvention au mois de mars.

Les dépenses à mi-exercice sont conformes aux prévisions.

Recettes à mi-exercice

Les contributions des élus pour 2014 sont à ce jour de 16 850€ (dont 4 800€ des parlementaires Richard Yung et Pierre Yves LeBorgn) d'ici la fin de l'année nous arriverons à 21 000€ contre 44 540€ en 2013 en raison de la réforme de la représentation des français de l'étranger. Nous ne pouvons pas encore évaluer l'aide que pourront nous apporter les conseillers consulaires. 70 d'entre eux se sont dès à présent engagés à nous verser 8% de leur indemnité en échange des services et assistance que nous leur apporterons. Nous rappellerons à ceux qui sont imposés en France que les dons aux associations reconnues d'utilité publique ouvrent droit à une réduction d'impôt sur le revenu de 66 % de leur montant pris dans la limite de 20 % du revenu imposable. Des reçus de dons sont remis aux donateurs.

Nous devons être attentifs à une baisse de nos rentrées qu'il nous faudra compenser si nous voulons continuer à développer les services aux adhérents.



Compte rendu

Point sur les adhésions :

Laurence informe qu'il y a, à cette date, 200 adhérents de plus à jour de cotisation au siège, que l'an passé. Cependant elle précise que comme on est dans la période de règlement des cotisations, cela n'est pas très significatif. Elle rappelle aussi que depuis octobre on a tout de même de 200 à 300 adhésions supplémentaires par rapport à l'an passé.

Concernant le journal, Michèle explique que la publicité papier et Internet équilibre le journal et qu'une stratégie pour augmenter le nombre d'annonceurs est en train d'être mise en place avec Hélène Pinazo.

Gérard et Michèle sont d'accord pour dire qu'il n'y a pas lieu de céder à la panique concernant la situation financière.

Monique estime que, si pour le BN elle n'est pas dramatique, pour les adhérents il faut changer de discours et faire savoir que si les recettes diminuent, cette diminution retentira sur l'activité du siège.

Michèle demande à ce que désormais les informations de l'association soient données aux conseillers consulaires qui contribuent au fonctionnement de l'association.

Le Bureau national est d'accord pour que le discours auprès des adhérents et au Conseil d'administration soit responsable et ce dans le but de faire rentrer des cotisations et la contribution des conseillers consulaires.

Prix de l'adhésion

Monique propose, qu'en prévision des pertes, l'adhésion passe de de 19 à 20 euros. Laurence exprime son désaccord car certains adhérents ont déjà du mal à payer 10 euros.

Mehdi précise que cela implique une augmentation du montant de l'adhésion des sections et que passer de 20 à 21 euros constitue une barrière psychologique.

Nicole explique que pour attirer les gens face à la concurrence, sa section a baissé les prix et mis en place différents tarifs en fonction du public.

Gérard propose qu'on reste à 19 euros car c'est une année de transition.

Le Bureau National décide de ne pas augmenter la cotisation du siège qui reste donc à 19 euros.

Laurence propose de créer un groupe de travail pour faire rentrer des adhérents.

Michèle propose que le journal soit envoyé uniquement à ceux dont la cotisation au siège est à jour. Mais Laurence précise que c'est déjà le cas, exception faite pour certaines sections dont les cotisations au siège ne sont pas versées en intégralité.

Et Monique est favorable à l'envoi d'un courrier aux responsables de section stipulant que le bulletin sera envoyé aux 30 premiers de la liste.

Michèle souligne qu'il ne faut pas oublier qu'on a besoin d'un nombre d'adhérents pour recevoir les subventions.



Bureau national du 28 juin 2014

Compte rendu

Partenariat

Concernant les propositions de partenariat, le BN va s'en tenir à de la publicité, sinon rien.

Relance pour la lettre d'engagement

Claudine dit qu'il faut positiver le message sur ce qu'apporte l'association aux élus. Il est possible que ceux qui n'ont pas répondu hésitent. Et ce n'est pas en serrant la vis qu'on va les amener à payer.

Monique propose de faire savoir à tous quels sont les conseillers consulaires qui contribuent financièrement à l'association.

Michèle précise qu'elle n'y est pas favorable.

Catherine dit qu'il faut tenir compte des conseillers consulaires qui versent aussi une contribution à leur parti.

Conclusion : A l'AG, ce point sera discuté.

3. Bilan des élections 2014

- ⇒ Nombre de grands électeurs : 149
- ⇒ Nombre de Conseillers consulaires adhérents : 139
- ⇒ Nombre de délégués consulaires adhérents : 10

Le résultat est un peu inattendu et meilleur que ce qu'on escomptait, largement dû aux efforts du siège et du terrain.

Pour Monique, le résultat est dû à un terrain bien mobilisé, à des sénateurs actifs et au siège qui a apporté un soutien logistique fort.

Pour Richard, l'élection a été bien perçue. Les gens adhèrent bien à l'idée d'un conseiller consulaire local. Ça a fait remonter des candidats de terrain. Exemple de Tanger, où il a découvert des gens au conseil de parents, association lambda etc... très engagés sur le terrain mais pas au-delà.

Claudine ajoute que l'élargissement du collège électoral a été vu positivement.

Marie-Pascale suggère qu'une fois les différentes tensions retombées, il pourrait être intéressant de lancer une discussion politique avec les partis sur les relations entre nous

Organisation administrative des élections

Richard déclare que le fonctionnement administratif mérite de fortes critiques.

Claudine informe alors qu'elle a vu mercredi M. Bouchard, directeur des Français de l'étranger au MAE, qu'il est conscient que ça s'est mal passé, tout en précisant que les décrets sont aussi sortis très tard, avec peu de temps pour se mettre en route. Quant au prestataire pour les élections Internet, il aurait fallu passer un appel d'offre en août, ce qui n'a pas été fait.



Bureau national du 28 juin 2014

Compte rendu

Pour Jean-Yves Leconte, deux choses mériteraient d'être soulignées : d'une part, la concomitance des deux élections (élections des CC et élections des députés européens) n'a pas été favorable à l'élection des CC. Si l'élection des conseillers consulaires avait eu lieu en même temps que les municipales, ça aurait sûrement plus mobilisé.

D'autre part, concernant le vote électronique, peut-être faut-il se poser la question de savoir si on a bien fait d'insister pour sa mise en place. Dans beaucoup d'endroits, il a été utilisé de manière malhonnête : achat de codes, déjeuners organisés pour inciter à voter, bureaux de vote électroniques qui n'avaient pas lieu d'être.

Mehdi précise qu'il y a eu plus de participation aux consulaires qu'aux européennes. Et que concernant le bureau de vote électronique, s'il n'y en avait pas eu, on aurait perdu des voix vu la difficulté pour voter (problème avec JAVA, serveur saturé).

Nicole explique que, pour les élections européennes, certaines personnes ont voté pour des candidats de leur pays de résidence et pour des candidats en France car sur les listes françaises elles étaient inscrites avec leur nom de jeune fille et sur les autres avec leur nom de femme mariée.

Elle explique aussi que des Français ne savaient pas que s'ils étaient inscrits sur les listes électorales du pays où ils résident, ils ne pouvaient pas voter pour les listes françaises.

Pour Richard, les élections européennes ont été un drame complet car il n'y a pas eu la possibilité de faire campagne.

Il propose aussi de lister tous ces problèmes de scrutin pour que les sénateurs puissent faire une proposition d'amélioration du vote à l'étranger.

Elections sénatoriales

Claudine demande l'accord du BN pour mettre le logo de l'association sur leur blog de campagne et la circulaire.

Composition de la liste (non officielle à ce jour)

1. Claudine Lepage
2. Richard Yung
3. Kalliopi Ango Ela
4. Jean-Daniel Chaoui
5. Patricia Grillo
6. Marc Villard
7. Bérangère El Anbassi
8. Mehdi ben Lahcen

Le BN donne son accord à l'unanimité



Compte rendu

M. BANSARD et son association

Il est important de bien noter tout ce qu'il fait car son budget est de 150 000 euros alors que la limite est fixée à 20 000. Il a sous-traité à un cabinet pour sa campagne.

Pour Michèle, il faut rapidement proposer les mêmes services que lui. Il faut fermer le forum des élus et ouvrir un nouveau forum des conseillers consulaires. En vue de la campagne des sénatoriales, il faut l'ouvrir à tous. Et après les sénatoriales (élection le 28 septembre), on enlèvera les CC qui n'ont pas signé leur lettre.

Monique précise qu'en octobre, il faudra prévoir des forums par circonscription et que le siège garde un œil sur les différents forums.

Il y a 2 bilans à faire :

Un bilan des élections : ce que nous avons fait pour la campagne, ce qui n'a pas marché, parler avec les partis

Voir tout ce qu'il faut absolument améliorer pour les prochaines élections

Point sur les recours :

- Rome :

Gérard expose le cas : 5 conseillers consulaires et 1 délégué consulaire

La gauche a emporté 4 sièges sur 6 pour l'élection des conseillers consulaires et 3 sur 5 à l'AFE.

L'UMP conteste le résultat de l'élection au motif qu'il y a eu soutien du siège et de la section FDM. Mais les seules preuves qu'ils ont sont les messages de soutien du siège et de la section. F. Nicoulaud va répondre.

2 recours auxquels nous sommes intéressés :

- Afrique de l'Ouest.

Certains postes ont mis à disposition des bulletins de vote au format non réglementaire pour l'élection à l'AFE. Sur 25 votes exprimés, 7 bulletins demi-page annulés. Or si on réintègre les bulletins de vote dans le résultat, ça change la donne. On demande soit la réintégration des bulletins ; soit la tenue d'une nouvelle élection.

- Washington

Un recours a été fait auprès du tribunal d'instance pour invalider l'inscription d'un candidat sur la liste électorale car non résident dans le pays. Le recours a été perdu. Le pourvoi en cour de cassation est prévu.

JY Leconte met en exergue un bug dans la loi : Il n'y a pas d'obligation de la part du consul de vérifier que les candidats sont bien inscrits sur la liste électorale consulaire.



FDM propose de passer l'éponge pour les cas litigieux de candidats déçus qui se sont abstenus de voter lors de l'élection pour l'AFE.

Pour Monique, cette élection à deux tours pour l'AFE pose problème. Elle attise les conflits.

4. Rôle de l'association auprès des conseillers consulaires et conseillers AFE

Pour Monique, il va y avoir un rôle d'animation des groupes de conseillers consulaires par les conseillers AFE. Les conseillers AFE seront donc un relais d'animation par lesquels l'association passera. Les conseillers AFE avec les conseillers consulaires peuvent être des moteurs dans la création de sections.

Constitution du groupe à l'AFE

Selon Monique, l'association a une difficulté face aux partis politiques qui veulent faire de l'AFE une assemblée politique. Et pour éviter les conflits, nous voulons proposer que les conseillers AFE et même les conseillers consulaires soient consultés sur ce qu'ils attendent de ce groupe.

Mehdi explique que dans les statuts de la FFE, votés en octobre 2013, il est inscrit à l'article 7.2 9 qu'il y aura un groupe FDM et un sous-groupe PS. Il en a parlé à Boris qui lui a répondu « oui mais il y a eu des élections depuis ».

A noter : la première réunion AFE aura lieu du 6 au 10 octobre.

Monique pense qu'une consultation n'est pas inutile pour avoir le sentiment de tout le monde.

Jean-Yves Leconte propose d'organiser une consultation la veille de l'AFE.

Pour Hélène Conway-Mouret c'est l'opportunité pour la Gauche de faire des propositions et d'arriver avec le lundi à l'AFE.

François suggère de se mettre en rapport avec le secrétariat général de l'AFE Pour savoir ce qu'ils proposent.

Monique précise que l'association mettra sa chargée de communication au service du groupe de l'AFE à la condition que ce soit un groupe Français du monde.

JY Leconte demande si un groupe Français du monde-la gauche unie pourrait être envisageable.

Pour Medhi, « union de la gauche » fait un peu vieillot.

Gérard propose Français du monde-la gauche unie ou Français du monde-la gauche ensemble.

Le BN donne son accord sur Français du monde ou Français du monde-la gauche ensemble



Compte rendu

5. L'AG 2014

Il faudra bien insister à l'AG sur le lien entre conseillers consulaires et sections FDM.

Pour l'atelier sur les conseillers consulaires, il faudra penser à rappeler que si la moitié ou plus des CC veulent ajouter quelque chose à l'ordre du jour d'un comité consulaire, l'ambassadeur ou le Consul doit l'accepter.

Conseil d'administration: candidature

- 14 candidatures et 7 sièges à pourvoir.
- 5 sur 7 des sortants se représentent.

François Nicoulaud n'a pas forcément envie de se représenter mais il est « l'avocat » attiré de l'association. Les membres du BN sont d'accord pour qu'il représente l'association sans faire partie du CA.

Mehdi se présente en candidat libre alors qu'Antoine Lesceq est appuyé par la section du Portugal.

Monique aurait préféré arrêter en août 2014 mais personne n'est en mesure de prendre la présidence de l'association. Elle a besoin avec Michèle d'un an pour laisser les choses en ordre.

Les permanentes soulignent la nécessité d'avoir des gens à Paris, qui puissent passer régulièrement au bureau. Gérard insiste sur ce point.

Un des objectifs de l'année prochaine est la rédaction d'un vademécum pour formaliser un certain nombre de procédures.

Claudine déclare que concernant les candidatures de personnes habitant loin de la France, pour le CA ce n'est pas un problème, mais pour le BN on a besoin de personnes proches géographiquement.

AG logistique

Pour rappel, le BN qui a lieu la veille permet de se concerter avant le CA. Il aura lieu à 10h.

L'atelier conseillers consulaires sera animé notamment par Richard. Un Powerpoint permettra de présenter les points-clés des fiches.

Le restaurant retenu est celui du Marriot avec deux plats différents.

Pour l'accueil, Marie-Pascale, Catherine et Mona donneront un coup de main.

Les permanentes du siège vont relancer les assistants et sénateurs pour qu'ils s'inscrivent.

Le CA aura lieu de 16h30 à 19h et n'accueillera pas d'invités.

Pour l'après-midi de l'AG il faut prévoir un débat d'orientation. Le Téléthon fera partie des orientations. Pour Mehdi, le message arrive trop tard par rapport à l'année scolaire.

Forum

Face au comportement de certains, les administrateurs ont demandé la possibilité de suspendre certains membres. La question du Forum sera évoquée lors de la prochaine AG.



Bureau national du 28 juin 2014

Compte rendu

Les permanentes sont chargées de faire une synthèse du nombre de messages mis par chacun et de soumettre la statistique au CA.

L'ordre du jour étant épuisé, le Secrétaire général déclare le BN terminé.